



Créer un centre et l'appeler école

Par dugad

Bonjour

Je souhaite créer un centre de stage pour y enseigner la géobiologie.

Puis-je l'appeler école?

La géobiologie n'est pas encore reconnue par l'état

Ces stage sont certifiant, on y apprend les aspects naturels comme détecter les veines d'eau ou les fractures du sous-sol, Radon 222; mais surtout l'artificiel (champs électriques et magnétiques).

En vous remerciant pour votre réponse

Par Heniri

Hello !

Curiosité : comment pouvez-vous dire que vos stages pourraient être "certifiants" si la discipline enseignée n'est pas "reconnue" d'un point de vue enseignement ou diplôme ? Quel serait précisément la certification que vous évoquez ?

PS : vous voulez vous inspirez de ceci ?

[url=https://ecoledegeobiologie.eu]https://ecoledegeobiologie.eu[/url]

A+

Par Isadore

Bonjour,

A partir du moment où vous ne trompez pas les clients, vous pouvez appeler votre entreprise comme vous voulez.

Vous devez être très clair sur le fait que vos "certificats" ne sont pas reconnus par l'Etat.

Par ailleurs vous ne devez pas utiliser des dénominations trompeuses. La géobiologie est un champ d'études scientifiques. C'est un terme détourné par certaines personnes pour désigner des pratiques plus ou moins farfelues comme la sourcellerie.

Il faut être clair avec les clients, qui doivent savoir avant de s'engager si vous allez leur apprendre à détecter le radon 222 avec un dosimètre homologué et les veines d'eau avec des moyens de prospection géophysique ou s'ils vont apprendre à manier le pendule.